



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-31292>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-31292**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20007009200222

Ville : Libourne cedex

Code postal : 33505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025C01

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SCACP

Adresse mail du contact : marchespublics@lacali.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le formulaire de candidature dûment rempli et signé de façon manuscrite Les habilitations du mandataire par les représentant qualifiés de ses cotraitants en cas de groupement Le pouvoir de la ou des personnes habilitées à engager les opérateurs Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principaux travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans seront pris en compte. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat

Technique d'achat : Système d'acquisition dynamique (SAD)

Date et heure limite de réception des plis : 21/04/2029 à 00:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères de sélection sont les mêmes pour toutes les catégories. Le Pouvoir Adjudicateur appréciera les capacités techniques, professionnelles et financières du candidat pour intégrer la catégorie et examinera la recevabilité du dossier et la conformité de la candidature. Les candidats entrant dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique ne pourront être admis à participer au système d'acquisition dynamique.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Système d'acquisition dynamique pour les marchés de menu travaux sur les espaces d'accueil des gens du voyage de La Cali

Code CPV principal - Descripteur principal : 45223220

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Système d'acquisition dynamique pour les marchés de menu travaux sur les espaces d'accueil des gens du voyage de La Cali

Lieu principal d'exécution du marché : Libourne/ Coutras/ Saint-Denis-de-Pile / Les Billaux

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Date limite de remise des 1ères candidatures : 22/04/2025 à 12h :00. Le présent SAD est mis en oeuvre pour une durée maximale de 48 mois à compter du 22/04 /2025. Il est donc ouvert jusqu'au 21/04/2029. Plus précisément : Les candidatures pourront être déposées tout au long de la durée du SAD, au plus tard 1 mois avant la date limite du SAD, soit le 20/03 /2029 (sous réserve d'une modification dans les conditions indiquées ci-après) ; Les consultations en vue de la passation d'un marché spécifique pourront être lancées au plus tard 3 semaines avant la date de fin du SAD, soit le 29/03/2029 (Sous réserve d'une modification dans les conditions indiquées ci-après). La Cali pourra exceptionnellement modifier la période de validité du système d'acquisition dynamique dans les conditions suivantes : Les opérateurs agréés sont informés par écrit de la modification de la période de validité et de ses conséquences. La Cali publie un avis pour signaler la nouvelle période de validité. Procédure de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Bordeaux 9 rue Tastet BP 947 33063 BORDEAUX CEDEX Tél : 05 56 99 38 00 Télécopie : 05 56 24 39 03 Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025